

## **BANQUE DE MONTRÉAL**

### **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

**Mardi 4 avril 2017**

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a eu lieu dans le Presentation Hall de L'Académie de BMO, à Toronto, en Ontario, le mardi 4 avril 2017 à 9 h 30 (heure de l'Est).

Conformément aux règlements de la Banque, Robert Prichard, président du Conseil de la Banque, a présidé l'assemblée et Barbara Muir, secrétaire générale de la Banque, a agi à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le président souhaite chaleureusement la bienvenue aux actionnaires et invités et présente ensuite les dirigeants de la Banque se trouvant sur la scène : M. William Downe, chef de la direction, M. Tom Flynn, chef des finances, M. Simon Fish, conseiller général et M<sup>me</sup> Muir.

Le président de l'assemblée fait remarquer que des membres du Conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de la Banque sont présents dans la salle. Il déclare ensuite que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment donné et que le quorum est atteint. Il déclare que l'assemblée est valablement constituée aux fins des délibérations sur les questions dont elle a été saisie.

Le président de l'assemblée nomme M. Steve Gilbert et M<sup>me</sup> Sonia Ciavaglia, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de scrutateurs de l'assemblée. Le président de l'assemblée indique également que les représentants suivants des auditeurs des actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents : M. Elio Luongo (chef de la direction), M. Jim Newton (associé responsable de la mission d'audit) et M. Naveen Kalia.

#### **PROCÉDURES**

Le président de l'assemblée résume les procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Il mentionne également que le sous-titrage codé est offert aux malentendants et que l'assemblée est diffusée en direct dans les deux langues officielles sur Internet. Il présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée et commente les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR.

#### **COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'assemblée formule des commentaires sur le 200<sup>e</sup> anniversaire de la Banque et son rendement au cours du dernier exercice, qui reposait sur le succès des exercices antérieurs.

#### **ALLOCATION DU CHEF DE LA DIRECTION**

Dans son allocution aux actionnaires, M. Downe discute du bicentenaire de la Banque et de ses résultats financiers pour 2016. Il parle ensuite des priorités stratégiques, de l'importance des technologies numériques et de l'engagement de la Banque à cerner les besoins de ses clients. Il aborde également la question de l'investissement dans le développement des connaissances et compétences

des employés pour tenir compte de l'évolution des fonctions traditionnelles pour faire place à de nouvelles fonctions.

### **PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES**

Le président de l'assemblée examine les procédures supplémentaires à suivre dans le cadre de l'assemblée et annonce que le vote sur toutes les questions nécessitant un vote des actionnaires sera effectué par voie de bulletin de vote papier.

### **ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016 ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES**

Le président de l'assemblée mentionne le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, dont un exemplaire a été transmis aux actionnaires avant l'assemblée. Il mentionne que les états financiers de l'exercice se trouvent dans le rapport annuel.

Le président de l'assemblée indique que le rapport des auditeurs reproduit dans le rapport annuel 2016 de la Banque est réputé avoir été lu.

Il invite ensuite les gens à poser des questions sur les états financiers. Personne ne pose de questions et il passe au point suivant.

### **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président de l'assemblée présente les 12 candidats au renouvellement du mandat d'administrateur et présente une nouvelle candidate, Linda Huber, qui présente sa candidature pour la première fois. Il remercie les administrateurs pour les services rendus à la Banque et souligne la contribution des quatre présidents des comités du Conseil (Christine Edwards, Ron Farmer, Philip Orsino et Don Wilson III).

La candidature des 13 personnes suivantes est proposée (et appuyée) aux fins d'élection à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat prenant fin à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou à l'élection ou à la nomination de leur successeur :

Janice M. Babiak	Eric La Flèche
Sophie Brochu	Linda Huber
George A. Cope	Lorraine Mitchelmore
William A. Downe	Philip S. Orsino
Martin S. Eichenbaum	J. Robert S. Prichard
Christine Edwards	Don M. Wilson III
Ronald H. Farmer	

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

### **NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES**

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

**QUE** le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs

de la Banque pour le prochain exercice.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

**RÉSOLUTION SPÉCIALE VISANT L'APPORT AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF N°8 DE MODIFICATIONS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE DES ADMINISTRATEURS ET LA SUPPRESSION DES MENTIONS DU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DES ADMINISTRATEURS NON-DIRIGEANTS**

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit une résolution spéciale visant l'apport au règlement administratif n° 8 de modifications concernant la rémunération totale des administrateurs et la suppression des mentions du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non-dirigeants, qui est décrite en détail aux pages 8 et 9 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

**IL EST RÉSOLU** que les modifications apportées au règlement administratif n° 8, qui consistent à supprimer toute mention d'un régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non-dirigeants et à ajouter « Au cours de chaque exercice après le 31 octobre 2016, la somme globale que la Banque peut verser à l'ensemble de ses administrateurs à titre de rémunération pour leurs services en cette qualité ne doit pas excéder 5 000 000 \$. » sont confirmées.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

**RÉSOLUTION SPÉCIALE VISANT À PERMETTRE À LA BANQUE D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DE CERTAINS EMPLOYÉS DE L'UNION EUROPÉENNE AUX FINS DE CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PRÉVUES PAR LA RÉGLEMENTATION**

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit l'approbation d'une résolution spéciale visant à permettre à la Banque d'apporter des modifications à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne aux fins de conformité avec les exigences prévues par la réglementation, qui est décrite en détail aux pages 9 et 10 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

« **IL EST RÉSOLU** que BMO, au moment d'établir la rémunération variable d'employés considérés comme des preneurs de risques importants au sein d'institutions de BMO situées dans l'UE conformément aux dispositions pertinentes de la Directive et du Règlement délégué mis en œuvre dans chaque État membre de l'UE, est autorisée à appliquer un ratio entre les composantes fixe et variable de la rémunération totale de ces preneurs de risques importants qui excède 1:1, dans la mesure où ce ratio n'excède pas 1:2 pour ces preneurs de risques importants.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

### **RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES CADRES**

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation de la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, qui est décrite en détail à la page 10 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée.

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

**IL EST RÉSOLU**, à titre consultatif et non en vue de diminuer le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration, que les actionnaires acceptent la démarche en matière de rémunération des cadres décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction distribuée avant l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque de 2017.

Le président de l'assemblée déclare la discussion ouverte et M. Félix Pinel du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC ») commente la rémunération des cadres. Le président de l'assemblée le remercie pour ses commentaires, puis invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à exercer leurs droits de vote.

### **COLLECTE DES BULLETINS DE VOTE ET COMPTABILISATION DES VOTES**

Le président de l'assemblée déclare la fermeture des scrutins à l'égard de tous les points à l'ordre du jour et les scrutateurs quittent l'assemblée pour comptabiliser les votes.

Durant la période de comptabilisation des votes, le président donne la parole à M. Pinel du MÉDAC, qui commente deux propositions d'actionnaire soumises par le MÉDAC, puis retirées après des discussions avec la Banque.

### **RÉSULTATS DU SCRUTIN**

Après avoir recueilli les bulletins de vote et comptabilisé les votes à l'assemblée, le président demande aux scrutateurs de faire rapport sur les résultats du scrutin. M. Gilbert annonce les résultats préliminaires du scrutin, dont une copie finale se trouve à l'annexe A et fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateur de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé comme auditeurs des actionnaires de la Banque pour le prochain exercice et que la résolution spéciale visant l'apport de modifications au règlement administratif n° 8, la résolution spéciale portant sur la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne et la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants sont approuvées.

### **QUESTIONS DES ACTIONNAIRES**

Le président de l'assemblée déclare ensuite la période des questions des actionnaires ouverte. Plusieurs actionnaires ou fondés de pouvoir ont formulé des commentaires et posé des questions en personne et par webdiffusion, auxquels il a été répondu, notamment au sujet de l'indépendance des vérificateurs, de la démarche rigoureuse de la Banque pour assurer l'intégrité des pratiques de vente, des régimes de retraite, des rachats d'actions, des divisions d'actions, des projets d'acquisition, de la croissance des activités aux États-Unis et de l'engagement du Conseil envers la diversité.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare que l'assemblée est levée à 10 h 37.

Confirmé

Président de l'assemblée

Vérfié

Secrétaire

**LISTE DES ANNEXES**

Annexe A      Résultats du scrutin

**RAPPORT REQUIS  
PAR LE RÈGLEMENT 51-102  
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

**Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 4 avril 2017 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin secret, le nombre et le pourcentage des votes exprimés pour ou contre chacune de ces questions et le nombre d'abstentions. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui ont été postés aux actionnaires avant l'assemblée annuelle et qui peuvent être consultés à l'adresse [www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs).

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé que les actionnaires votent POUR l'élection à titre d'administrateur de chacun des 13 candidats dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR la résolution spéciale sur les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque, POUR la résolution spéciale sur les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne et POUR la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres.

**1. Élection des administrateurs**

Un scrutin secret a eu lieu aux fins de la tenue d'un vote sur chaque résolution relative à la nomination de chacun des 13 candidats suivants à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où son successeur sera élu ou nommé. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Candidat	Votes pour		Abstentions de vote	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Janice M. Babiak	291,033,842	99.55%	1,317,948	0.45%
Sophie Brochu	290,575,847	99.39%	1,775,925	0.61%
George A. Cope	286,869,445	98.12%	5,481,876	1.88%
William A. Downe	290,591,790	99.40%	1,761,530	0.60%
Christine A. Edwards	290,889,665	99.50%	1,460,526	0.50%
Martin S. Eichenbaum	290,869,806	99.49%	1,481,977	0.51%
Ronald H. Farmer	285,542,296	97.67%	6,809,495	2.33%
Linda Huber	290,925,108	99.51%	1,427,845	0.49%
Eric R. La Flèche	290,936,455	99.52%	1,416,563	0.48%
Lorraine Mitchelmore	290,822,247	99.48%	1,529,170	0.52%
Philip S. Orsino	285,937,830	97.81%	6,413,960	2.19%
J. Robert S. Prichard	279,773,150	95.70%	12,578,640	4.30%
Don M. Wilson III	290,542,474	99.38%	1,808,561	0.62%

## 2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin secret a eu lieu sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2017. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Abstentions de vote	
299,745,823	97.31%	8,273,730	2.69%

## 3. Résolution spéciale sur les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution spéciale portant sur les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque au sujet de la rémunération totale des administrateurs et de la suppression des mentions du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non-dirigeants. Le résultat de ce scrutin est le suivant.

Votes pour		Votes contre	
285,979,100	97.82%	6,366,616	2.18%

## 4. Résolution spéciale sur les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution spéciale portant sur les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne. Le résultat de ce scrutin est le suivant.

Votes pour		Votes contre	
284,232,918	97.22%	8,120,057	2.78%

## 5. Résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre	
271,244,720	92.78%	21,105,758	7.22%

Le 4 avril 2017.

**Banque de Montréal**

Par : /s/ Barbara M. Muir

Barbara M. Muir  
Secrétaire générale